Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nomination d'un délégué au logement et fusion de l'Unité logement avec le Service des communes

Le Conseil d'Etat a placé la construction de logements en tête des objectifs de son programme de législature. Le département de l'Intérieur prend une première série de mesures destinées à atteindre cet objectif, en nommant un délégué au logement. Le service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI) et l'Unité logement sont par ailleurs fusionnés pour former le nouveau Service des Communes et du Logement (SCL).

Le Conseil d'Etat rappelle le rôle important joué par les communes dans la problématique du logement. Leur implication en la matière est appelée à s'accroître dans le futur, notamment en ce qui concerne la mise à disposition du foncier. Les communes sont au centre de la question. Le rôle du délégué au logement sera en priorité de jouer les «facilitateurs» entre l'Etat et les communes dans les processus liés à la construction de logements. Il conseillera les communes dans leurs démarches et répondra à leurs questions. Un des objectifs clairement désigné est d'accompagner les communes dans la constitution administrative des dossiers, en collaboration avec le Service du développement territorial et les autres services de l'Etat. Il s'agira aussi d'encourager les «Objectifs logement» des communes et les suivre, ainsi que promouvoir les autres instruments existants utiles à la construction de logements.

La fusion du Service des communes et des relations institutionnelles avec l'Unité logement pour donner naissance au Service des communes et du logement (SCL) répond quant à elle à une logique liée aux synergies devant être développées pour la création de logements. Le SCL - outre ses missions centrées sur le logement - continuera de procurer ses services traditionnels (appui juridique, droits politiques, surveillance financière, etc.) auprès des communes.

Laurent Curchod est nommé délégué au logement. Actuel responsable du dossier des fusions de communes à l'Etat, il continuera d'assurer cette mission en parallèle avec son nouveau poste. Son expérience et sa connaissance du «terrain» sont des atouts essentiels. L'actuel chef du SeCRI, Eric Golaz, devient responsable de missions, notamment en matière d'affaires religieuses, rattaché au Secrétariat général du DINT et à la cheffe de département. Jean-François Bastian, actuel délégué du Conseil d'Etat

à la Constitution et à la RPT et secrétaire exécutif de la plate-forme canton-communes, est désigné comme chef a.i. du SCL.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 février 2013

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DINT, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, 021 316 41 51; Laurent Curchod, délégué au logement, 021 316 40 85; Jean-François Bastian, chef a.i. du Service des communes et du logement, 021 316 40 83

TÉLÉCHARGEMENT(S)

Dossier_presse-Logement_28 02 13